

Droits d'auteur

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1912)**

Heft 118

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-623311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Droits d'auteur.

Le Département fédéral de Justice et de Police ayant demandé à notre société de désigner un délégué pour représenter notre société dans la commission d'experts pour l'élaboration de la nouvelle loi fédérale sur les droits d'auteur, le Comité central y délégua M. C. A. Loosli.

Commission fédérale des Beaux-Arts.

Ont été élus membres de la Commission fédérale des Beaux-Arts: MM. Zimmermann, sculpteur à Munich; Berta, peintre à Lugano, et Prof. Dr Ganz, directeur du musée des Beaux-Arts à Bâle.

Liste des achats de la Confédération à l'Exposition de la S. d. P. S. & A. S. à Genève 1911.

1. Tableau: «Les roins dans le Jorat». Aloys Hugonnet à Morges.
2. » «Vorfrühlingslandschaft». Emile Prochaska à Berne.
3. » «Jeune femme au chavécin». Otto Vautier à Genève.
4. Sculpture: Buste de M. l'abbé E. B. Charles Gustave Syz à Coppet.
5. » «Plat, harmonie bleue et violette». Jean Demole à Genève.

Banquet des lauréats de 1911.

Berne, 10 décembre 1911.

Le Banquet des lauréats du 10 décembre fut des plus animés et des plus gais et compta à peu près 70 convives, parmi lesquelles on remarqua entre autres M. Lohner, conseiller d'Etat, représentant du gouvernement bernois, et M. Steiger, représentant de la combourgeoisie de Berne. M. Röthlisberger souhaila la bienvenue aux assistants en prononçant le discours suivant:

Messieurs et chers collègues,

Permettez-moi avant tout d'exprimer à MM. les représentants des autorités et à tous nos invités ici présents, notre plus vive gratitude pour la marque d'intérêt qu'ils nous donnent et pour l'honneur qu'ils nous font, en se rendant aujourd'hui à notre invitation. Nous osons espérer que cette fête ne laissera à chacun que de bons et agréables souvenirs, et c'est avec ces sentiments que je vous souhaite à tous une chaude et cordiale bienvenue.

Messieurs! Grande fut notre joie, parmi les membres de la Société, lorsque coup sur coup nous apprimes que la „Sécession de Berlin“ avait nommé membre d'honneur notre sympathique président, Ferdinand Hodler, et que le jury de l'exposition internationale de Rome avait décerné de superbes récompenses à nos collègues Buri, Welti et Frei.

Notre Comité central a pensé, qu'en ces circonstances il ne pouvait mieux faire que de réunir en un banquet, conformément à l'idée de M. Emmenegger, le plus grand nombre possible de membres passifs et actifs de la Société et de convier en même temps à ce banquet tous ceux qui de près ou de loin s'intéressent à nos efforts.

C'était une occasion de se voir, d'apprendre à se mieux connaître et d'apporter personnellement aux lauréats des félicitations méritées. Oui, Messieurs! Honneur à ces artistes, qui ont su tenir bien haut le drapeau de notre Société et faire apprécier à l'étranger les tendances saines et fortes, quoi qu'on en dise, de notre art national.

Cet encouragement nous est particulièrement précieux,

en ce moment où tant de gens, méconnaissant nos efforts, crient à la décadence et à l'oppression. Les récompenses, dont nous fêtons aujourd'hui les titulaires, sont la plus belle réponse que nous puissions leur faire.

Du reste, Messieurs, de décadence, il n'y en a que lorsque l'art devient officiel ou qu'un succès trop facile supprime toute recherche et tout effort, mais ce n'est certes pas le cas chez nous. Quant à de l'oppression il n'y a en a pas davantage. Non! Messieurs, nous n'opprimons personne, bien au contraire, tout ce que nous désirons, c'est que chaque artiste digne de ce nom puisse se manifester librement et que si osées que soient ses tendances, elles soient vues et jugées sans arrière-pensée, pourvu qu'elles dénotent un caractère, un tempérament. Ce que nous combattons, Messieurs, c'est la médiocrité sous toutes ses formes, c'est l'imitation froide et impersonnelle, aussi bien celle qui a pour modèle un quelconque de nos grands devanciers, que celle qui se traîne lamentablement dans le glorieux sillon tracé par notre grand Hodler. Toutes deux sont aussi funestes, l'une que l'autre, car pour faire de Hodler, il faut être Hodler.

Les maîtres, à la pléiade desquels il appartient, peuvent nous ouvrir des horizons nouveaux, nous montrer la route, mais sur celle-ci nous devons y marcher et nous y soutenir, avec nos seules forces et nos seules ressources.

Oui, Messieurs, ce que tous, artistes aussi bien que public, nous devons chercher dans une œuvre d'art, c'est la valeur individuelle et de celle-ci, personne ne nous en donne un plus bel exemple que les lauréats d'aujourd'hui. Aussi notre plaisir à les fêter est d'autant plus intense, que ces artistes sont plus personnels, plus véritablement, plus éminemment suisses. Honneur à eux.

Et maintenant, Messieurs, puissent les luttes si vives de l'heure présente toucher à leur terme, puissent nos compatriotes se rendre toujours mieux compte de tout l'intérêt qu'il y a pour eux, à avoir un art qui soit vraiment de chez nous, qui soit véritablement suisse; que chacun, reconnaissant nos bonnes intentions et l'heureuse influence de notre Société, celle-ci trouve toujours davantage auprès des autorités et du public les encouragements et le soutien dont elle a besoin.

C'est avec espoir et sûr d'être votre interprète à tous, qu'au nom de la S. d. P. S. & A. S. j'apporte aujourd'hui à notre cher président Hodler et à nos collègues Buri, Welti et Frei, l'hommage de notre admiration, nos félicitations les plus sincères et qu'en leur disant un cordial: Merci! je vous invite à boire à leur santé. — A la santé des lauréats!!

Puis furent prononcés des discours de MM. Hodler, Buri, Righini et Lohner. Une adresse de sympathie fut adressée à M. Loosli, secrétaire central, retenu chez lui par la maladie.

Gottlieb Welti †.

Notre société vient de faire une perte des plus douloureuse. Gottlieb Welti, notre ami fidèle et collaborateur dévoué n'est plus. Welti n'a jamais cessé de travailler dans notre intérêt aussi souvent et partout où l'occasion s'en présentait. Le dernier mérite que la Société lui doit fut la charge qu'il assumait en faisant la comptabilité de la caisse centrale et la gestion des estampes. Il collabora à la réorganisation irréprochable de la caisse centrale à la satisfaction entière de la Société. Nous lui devons notre plus vive reconnaissance. Cet excellent et aimable homme était un ami passionné de l'art et des artistes, des plus intelligents et des plus sensitifs.

Nous garderons Gottlieb Welti en fidèle et reconnaissante mémoire.

Le Comité central.